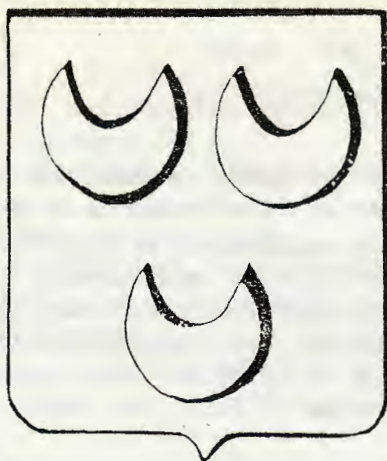


NUMERO .3.

DECEMBRE 1984.



# FOREST

FOREST — Rue de Croix



## BULLETIN MUNICIPAL

L'équipe municipale est en place depuis près de deux ans. La majorité des membres qui la compose travaille avec sérieux et ardeur dans un climat de confiance, de compréhension et de sérénité. Cela a favorisé la cohésion et l'enthousiasme.

Mes responsabilités personnelles se sont accrues cette année.

Ma profession, la Présidence des Commissions Communales, la Présidence du B.A.S., la Présidence du Syndicat Intercommunal des Eaux de FOREST-CROIX et bien sûr ma charge de Maire de FOREST me prenaient déjà beaucoup de temps.

Dans l'été est venue s'ajouter la Présidence de l'Association Foncière. Cela fait quatre Budgets à gérer, beaucoup de réunions à préparer et beaucoup de décisions à faire appliquer.

Le Maire ne peut pas être partout. Il ne peut tout surveiller et suivre toutes les affaires dans le détail.

A FOREST, comme dans beaucoup de communes, chaque Conseiller a accepté une délégation : c'est à dire qu'il est responsable dans un domaine bien précis. Son rôle consiste à rechercher une solution aux problèmes qui se poseront, avant d'avoir recours à l'intervention du Conseil ou du Maire.

Cette décentralisation fonctionnera correctement à condition que les Administrés contactent en priorité le Conseiller concerné.

Etre Conseiller, c'est bien entendu assister aux réunions, c'est proposer et donner son avis, c'est aussi participer aux manifestations Communales ou aux Cérémonies du Souvenir.

Etre Conseiller, c'est également assumer ses responsabilités.

X X X X X X X X

J'aimerais maintenant vous parler des travaux connexes qui ont suivi le remembrement de la Commune.

Les Agriculteurs ont été informés de leur avancement et de leur financement.

Ces explications s'adressent surtout aux autres Administrés surpris de voir apparaître des nouveaux chemins et des fossés en divers endroits du territoire.

La nouvelle voirie a été créée par le géomètre .

Elle permet aux exploitants, qui n'ont pas été placés le long des routes goudronnées, d'accéder à leurs champs.

J'ai voulu que ces travaux se fassent dès la première année et le mauvais temps de cette arrièrè saison m'a donné raison; en général, il faut compter trois années avant d'obtenir les premières réalisations.

Tout d'abord, il a fallu réunir les 144 Millions de centimes nécessaires à la création des 6 Km de fossés et des 3 Km de voirie béton.

Une subvention de 72 millions de centimes a été accordée par le Conseil Régional et les 72 millions manquants ont été empruntés au Crédit Agricole.

... /

/...

Cet emprunt sera remboursé par les propriétaires fonciers à raison de 110 francs l'hectare, pendant 20 ans .

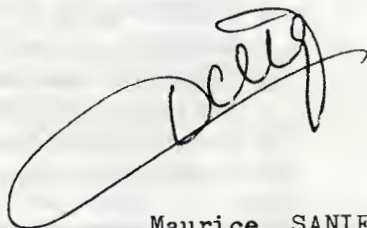
Cette somme peut être réclamée à l'agriculteur.

Sans certains imprévus , indépendants de notre bonne volonté, les travaux devaient être terminés cette année.

Les deux tronçons non réalisés ( l'un sur FOREST, l'autre sur CROIX ), seront normalement entrepris au printemps prochain, quand les conditions atmosphériques le permettront.

Après ces deux mises au point,  
Permettez-moi de souhaiter à chacune  
et à chacun d'entre vous

Un Joyeux Noël  
et une Excellente Année 1985 .



Maurice SANIEZ  
MAIRE de FOREST-en-Cis



# ETAT      CIVIL

## Naissances:

|                   |   |           |           |
|-------------------|---|-----------|-----------|
| 11 Avril 1984     | : | DRUESNE   | Guillaume |
| 17 Avril 1984     | : | BRIATTE   | Elodie    |
| 21 Juillet 1984   | : | CAPPELIEZ | Emilie    |
| 13 Septembre 1984 | : | ARBONNIER | Catherine |
| 20 Octobre 1984   | : | LEBLOND   | Julie     |

## Mariages :

|                   |   |                                        |
|-------------------|---|----------------------------------------|
| 24 Septembre 1983 | : | DEFOSSEZ Dominique et DRAUX Christine  |
| 3 Mars 1984       | : | CLIQUET Michel et LEDIEU Marie Pascale |
| 16 Juin 1984      | : | CAUDMONT Jean Paul et LEBRE Liliane    |

## Décès :

|                  |   |                          |            |
|------------------|---|--------------------------|------------|
| 26 Avril 1984    | : | SOUFFLET-CAPPELIEZ Alice | ( 81 ans.) |
| 15 Juin 1984     | : | VANESSE Amédée           | ( 77 ans.) |
| 19 Juin 1984     | : | RUELLE-CLAISSE Emilienne | ( 72 ans.) |
| 5 Juillet 1984   | : | ETHUIN Emile             | ( 81 ans.) |
| 11 Juillet 1984  | : | LEBLOND Gilbert          | ( 54 ans.) |
| 1 Octobre 1984   | : | CAUDMONT Jean Marc       | ( 14 ans.) |
| 12 Octobre 1984  | : | ELOIRE-HERDHUIN Rosa     | ( 91 ans.) |
| 8 Novembre 1984  | : | RICHE-CRAPET Marie       | ( 97 ans.) |
| 30 Novembre 1984 | : | RICHE Marie Antoinette   | ( 63 ans.) |



# CALENDRIER DU RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES.

|          |    |           |      |
|----------|----|-----------|------|
| MERCREDI | 2  | JANVIER   | 1985 |
| =        | 30 | JANVIER   | 1985 |
| =        | 27 | FEVRIER   | 1985 |
| =        | 27 | MARS      | 1985 |
| =        | 24 | AVRIL     | 1985 |
| =        | 22 | MAI       | 1985 |
| =        | 19 | JUIN      | 1985 |
| =        | 3  | JUILLET   | 1985 |
| =        | 17 | JUILLET   | 1985 |
| =        | 31 | JUILLET   | 1985 |
| =        | 14 | AOUT      | 1985 |
| =        | 28 | AOUT      | 1985 |
| =        | 11 | SEPTEMBRE | 1985 |
| =        | 9  | OCTOBRE   | 1985 |
| =        | 6  | NOVEMBRE  | 1985 |
| =        | 3  | DECEMBRE  | 1985 |

## DATES DE POINTAGE DES DEMANDEURS D'EMPLOI .

|        |    |           |       |
|--------|----|-----------|-------|
| JEUDI  | 17 | JANVIER   | 1985  |
| SAMEDI | 16 | FEVRIER   | 1985  |
| SAMEDI | 16 | MARS      | 1985  |
| JEUDI  | 18 | AVRIL     | 1985  |
| SAMEDI | 18 | MAI       | 1985  |
| SAMEDI | 15 | JUIN      | 1985  |
| JEUDI  | 18 | JUILLET   | 1985  |
| SAMEDI | 17 | AOUT      | 1985  |
| JEUDI  | 19 | SEPTEMBRE | 1985  |
| SAMEDI | 19 | OCTOBRE   | 1985  |
| SAMEDI | 16 | NOVEMBRE  | 1985  |
| JEUDI  | 19 | DECEMBRE  | 1985. |

### Réponses aux mots croisés :

Horizontalement : 1) température 2) Epervier - Un 3) Risée - Rame  
 4) Recela 5) Are - Mer - GLu 6) Ravagée 7) Navire - Or  
 8) Ave - Grenu 9) Trié - II 10) Tact .

Verticalement : A) Terrain - Tu B) Epier C) Mes - Vain  
 D) Prêt - Rive E) Eve - Mare F) Ri - Rêve - la G) Aérera -  
 H) Tract - Goret I) Mégère J) Ruelle - Ni K) En - Au - Cuit -

## LA BIBLIOTHEQUE DE FOREST .

---

La Bibliothèque de Forest a maintenant 10 mois d'existence et nous sommes très satisfaits.

Le nombre des inscrits ( enfants + Adultes ) est de 145 ( 28% de la population ).

Début septembre, tout le stock de livres a été renouvelé et nous avons actuellement 350 livres prêtés par la bibliothèque centrale de prêt qui est un organisme du Ministère de la Culture, de plus il y a 230 livres offerts à la bibliothèque par des lecteurs.

Tous les aspects de la littérature y sont représentés avec des romans, de la bande dessinée, du policier, de l'espionnage, de l'utile et de l'agréable.

Le Bilan lecture de FOREST est très positif, en 7 mois il y a eu 1500 échanges.

L'importante participation des enfants est très encourageante, ceci avec le relais de l'école.

La bibliothèque se trouve dans la salle du Conseil, l'entrée étant dans la cour de la maternelle, elle est ouverte :

- Le Mercredi de : 14 heures 30 à 16 heures
- Le Vendredi de : 17 heures à 18 heures 30.

les Responsables :

M.A. BUQUET.

D. DUBOIS.

---

## INFORMATIONS DIVERSES .

- Bibliothèque : Renouvellement de la totalité des livres le Vendredi 11 Janvier 1985.
  - Colis de Noël : Distribution des colis le samedi 22 décembre 1984.
  - Relevé des compteurs d'eau : du 20 au 27 Janvier 1985; prière de vérifier le puisard avant le passage de Monsieur BASUYAU.
-

## REALISATIONS .

- Bordurage de la rue de la Place.
- Bordurage d'une partie de la rue des innocents.
- Mise à conformité de la Salle des Fêtes :
  - . Achat d'extincteurs homologués,
  - . Remplacement de l'escalier en bois,
  - . Réfection totale de l'installation électrique,
  - . Réfection d'une partie de la toiture ( côté cour ),
  - . Peintures intérieures.
- Peintures extérieures des bâtiments Communaux ( côté rue ).
- Début des travaux d'assainissement dans les rues J.ETHUIN, CLOEZ, OSCAR, d'AMERVAL ( en partie ) du REJET ( J. BRIATTE ) et de RICHEMONT ( M.MASSON ).
- Elargissement du chemin Communal menant à Owillers :
  - . Travaux effectués par le Garde.
- Achat d'une tondeuse.
- Achat d'un aspirateur.
- Achat d'un pulvérisateur d'occasion.

## PROJETS .

- Aménagement du bureau du Maire.
- Bordurage :
  - . Rue de Valenciennes ( quelques tronçons ),
  - . Reste de la rue des Innocents.
- Glissières de sécurité rue d'Amerval.

X-X-X-X-X-X-X-X-X

## PROPRETE DU VILLAGE .

Les Conseillers ont pris connaissance du Compte-rendu établi par Messieurs BLOTTIAUX et BLOTTEAU, responsables au sein du Conseil Municipal de la propreté des rues et des ruelles.

Ce compte-rendu a été établi à la suite de visites effectuées dans le Village et des remarques faites par les Habitants.

Puis Monsieur le Maire a lu au Conseil Municipal la lettre d'un Administré qui se plaint des dépôts de terre sur la chaussée.

Il s'ensuit une discussion sur la propreté du village : Est-il possible de concilier le TRAVAIL de l'AGRICULTEUR et la PROPRETE du Village ?

Il semble que ce problème ait été résolu dans d'autres villages ruraux.

A Forest, le nombre de Fermes est important ( une vingtaine et presque toutes dans le village ).

De plus, le mauvais temps n'a rien arrangé.

Il est, bien entendu, admis par tous que l'agriculteur doit pouvoir travailler, et par tous les temps.

Les Conseillers agriculteurs ont ensuite donné leur avis, un avis autorisé puisqu'ils sont eux-mêmes confrontés avec ce problème tous les jours de l'année.

### 1. Problème des silos :

Il est conseillé d'étudier sa création pour obtenir un minimum de nuisances :

- en particulier, il ne faut pas l'installer près des habitations.
- il faut que son évacuation se fasse dans un écoulement existant.
- il faut, bien entendu, respecter la législation existante.

### 2. Problème de la propreté des routes :

Le Village de FOREST est essentiellement rural et son économie est surtout agricole. Certaines nuisances sont inévitables... En Ville, il y en a d'autres. Cependant, à l'unanimité des membres du Conseil, il est demandé à TOUS de faire un effort :

#### AUX AGRICULTEURS :

Il leur est demandé :

- d'éviter au maximum les dépôts de terre sur les chemins.
- d'enlever la terre à la fin de chaque chantier ( ensilage,... ).
- de prendre des précautions à la sortie des passages boueux ( en réduisant la vitesse des tracteurs ).
- d'aménager ces passages difficiles ( remblai ).

#### AUX PARTICULIERS :

Le charme de FOREST est son caractère rural, sachons accepter les contraintes de la nature.

.../

/...

Une compréhension est demandée à tous lors des périodes difficiles souvent aggravées par les conditions climatiques. Encore une fois le bon sens et la bonne volonté sont nécessaires avant tout.

A l'unanimité, le Conseil a délégué le GARDE, Messieurs BLOTTIAUX et BLOTTEAU, responsables de la voirie, pour veiller à l'application de ces recommandations et pour éviter les abus.

Ces mesures sont respectées dans d'autres villages ruraux. Il faut également insister sur le fait que non seulement la propreté du Village est en cause, mais aussi et peut-être surtout la SECURITE des utilisateurs de la route; une voiture qui dérape sur la chaussée rendue glissante, un motocycliste qui perd le contrôle de sa machine et c'est la CATASTROPHE.

Délibération du Conseil Municipal de FOREST

en date du 23 novembre 1984, prise à l'UNANIMITE.

DELEGATIONS DONNEES AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS

Les délégations sont données à tous les membres du Conseil .  
Les administrés contacteront donc en priorité le ou les membres du Conseil spécialement chargés du problème.  
De leur côté, les conseillers essaieront toujours d'assumer leur délégation avec tact dans un premier temps....

ECHARDONNAGE

Mr L. DRUESNE

TAILLE DES HAIES

Mr D. FONTAINE

PROPRETE DES RUES et RUELLES  
dans le VILLAGE

Mrs C. BLOTTIAUX, R. BLOTTEAU

RESPECT des CHEMINS

(extérieur du village)

Mrs J.M. WANECQUE, R. RAVERDY

PROPRETE des TALUS COMMUNAUX

Mr D. DUBOIS

CURAGE des FOSSES

Mrs B. OBLED, A. LEDIEU

PROPRETE des DEUX PLACES

Mmes M. AZAMBRE, J. PRUVOT

TAPAGE NOCTURNE & NUISANCES

dues au bruit

Mr A. BARBIEUX

AUTRES NUISANCES

Mrs M. SANIEZ & D. FONTAINE

PROBLEMES DE VOISINAGE

Mr D. KLUR

ANIMAUX ERRANTS

Mr M. BUQUET

## FETE DE LA SAINT-DENIS

Malgré la qualité de la prestation de l'Orchestre, on n'a enregistré que 49 entrées payantes.

Les absents ont eu vraiment tort !

- Les Forains ne veulent plus venir à moins d'une augmentation substantielle de la subvention.

-Le problème a été évoqué et discuté lors de la dernière réunion de Conseil.

A l'unanimité, il a été décidé de procéder à un sondage parmi vous .

Vous trouverez donc au milieu de votre journal un questionnaire que vous voudrez bien déposer en Mairie dans la semaine qui suit.

Veuillez ci-dessous trouver les dépenses faites lors de la Ducasse d'Octobre :

|                                                     |            |
|-----------------------------------------------------|------------|
| Petit manège.....                                   | 970,00 F   |
| Grand manège.....                                   | 1.395,00 F |
| Electricité pour manèges.....                       | 889,00 F   |
| Orchestre pour le Bal.....                          | 1.600,00 F |
| Concert.....                                        | 750,00 F   |
| Société des Auteurs Compositeurs ( S.A.C.E.M.)..... | 150,00 F   |
| Surveillance du Bal par 4 pompiers.....             | 406,00 F   |

Total des Dépenses..... 6.160,00 F

Recettes : 49 entrées à 15 F..... 735,00 F

Déficit..... 5.425,00 F

---

## FOIRE à la BROCANTE du 9 Septembre 1984.

L'exposition a été très appréciée et les visiteurs très nombreux.

La brocante elle-même a attiré beaucoup de curieux; la quasi-totalité de la population du Village a participé.

Cela est très encourageant pour nous.

Un dernier point important : cette fête " a rapporté " à la Commune près de 3 000 F ( tous frais déduits ).

## FOREST SE MEURT .

Notre Village se dépeuple. De nombreux facteurs en sont la cause, mais le plus important est l'impossibilité à un foyer de s'installer à Forest et de construire une maison.

Cela fait des années qu'aucun terrain n'est cédé, et pourtant chacun y trouverait son intérêt.

En moyenne un terrain de 1000 m<sup>2</sup> se vend au pire 30.000 F; cette somme placée au taux actuel des obligations soit 11,80 % rapporterait chaque année :

3540 F pour 1000m<sup>2</sup>.

Comparons en prenant trois situations différentes :

- 1/ Le Propriétaire loue sa terre : cela lui rapporte au mieux 6,5 quintaux l'hectare à environ 122 F, soit 793 F/ha ; donc

79, 30f pour 1000 M<sup>2</sup>

( les impôts fonciers ne sont pas compris dans cette somme ).

- 2/ le Propriétaire exploite sa pâture : Il a un rendement moyen de 1,5 bête à l'hectare, soit 1,5 x 5500 litres de lait égal 8250 l à 1,60 F, soit 13200 F /ha ; donc

1320 F pour 1000 m<sup>2</sup>.

A cela, il faut évidemment déduire toutes les charges de l'agriculture, et, elles sont nombreuses . Tout n'est pas bénéfice.

- 3/ Pour une terre plantée de Blé : le calcul est identique. 60 quintaux à l'hectare à 110 F soit 6600F /ha, donc :

660 F pour 1000 m<sup>2</sup>.

Ces calculs sont faits avant tout impôt sur les revenus.

Les comparaisons sont faciles à faire.

La vente d'une petite parcelle ne nuit pas à l'exploitation et permet d'avoir un rendement meilleur du Capital et cela contribue au développement de notre Village.

Que chacun réfléchisse sur ces chiffres, et se dise que la jeunesse est la vie d'un Village.

Même si la tranche d'âge 10 à 20 ans est importante, les jeunes partiront de FOREST s'ils ne peuvent s'y installer.

Les charges financières devront être supportées par ceux qui resteront; essentiellement les agriculteurs, les inactifs et personnes âgées.

Chacun sait bien que la terre est un bien précieux, et que l'agriculteur y tient fortement.

Mais ce dernier a déjà fait un gros effort avec le remembrement qui a rompu le côté sentimental attaché à la terre de ses parents.

Alors! réfléchissez, comprenez et regardez où se trouve vraiment votre intérêt.

CH. BLOTPIAUX

## LA POPULATION DE FOREST .

Une pyramide des âges est une image de la population d'un pays ou d'un Village à un moment précis.

Cet instantané a été pris le 24 Octobre 1984.

Tous les événements démographiques qui s'y sont passés, dès le lendemain ne sont pas pris en compte ( naissances, décès, départs, arrivées ).

La pyramide des âges reflète l'histoire démographique du Village depuis un siècle et aussi son dynamisme.

### I. SON HISTOIRE .

Deux épisodes ont laissé des traces visibles dans notre histoire, comme dans celle de la FRANCE, ce sont les deux guerres mondiales.

#### a) La Première Guerre Mondiale :

- Sa première trace se situe en B ( voir tableau ), c'est la classe des Soldats de 1914-1918.

La brèche se situe à gauche .

Elle s'atténue de plus en plus, au fur et à mesure que les survivants vieillissent ( le nombre d'Anciens Combattants diminue ).

-Sa deuxième trace est en X ( voir tableau ).

On remarque une brèche qui montre le déficit des naissances pendant la première Guerre Mondiale, plus nettement visible du côté des hommes, accentué par la surmortalité masculine.

#### b) La Deuxième Guerre Mondiale :

- On note une brèche importante pour la classe d'âge née entre 1934-1944 en & ( voir tableau ).

Elle est due au déficit des naissances pendant la Guerre 1939-1945 et à la dénatalité antérieure.

- Il apparaît une forte augmentation de la classe 1944-1955 en Z ( voir tableau ) .

Elle correspond au " baby-boom " période de forte natalité qui a suivi la guerre ( près de 16,4% de la population ).

La natalité a conservé un dynamisme relatif, observons-le.

### II. SON DYNAMISME.

#### 1) Masculinité ou Féminité ?

Dans notre Village le sexe masculin est inférieur en nombre au sexe féminin ( 245 hommes pour 257 Femmes ).

Le rapport est presque le même pour la FRANCE :

Taux de Masculinité : FRANCE : 48,16%      FOREST : 49 %

Taux de Féminité : FRANCE : 51,74 %      FOREST : 51 %

Comment expliquer ce fait ?

A FOREST, comme en FRANCE, il naît plus de garçons que de filles.

Ce rapport entre les deux, diminue et s'inverse après 50 ans. C'est dû à la surmortalité masculine ( alcool, tabac, accidents de travail, etc.. ).

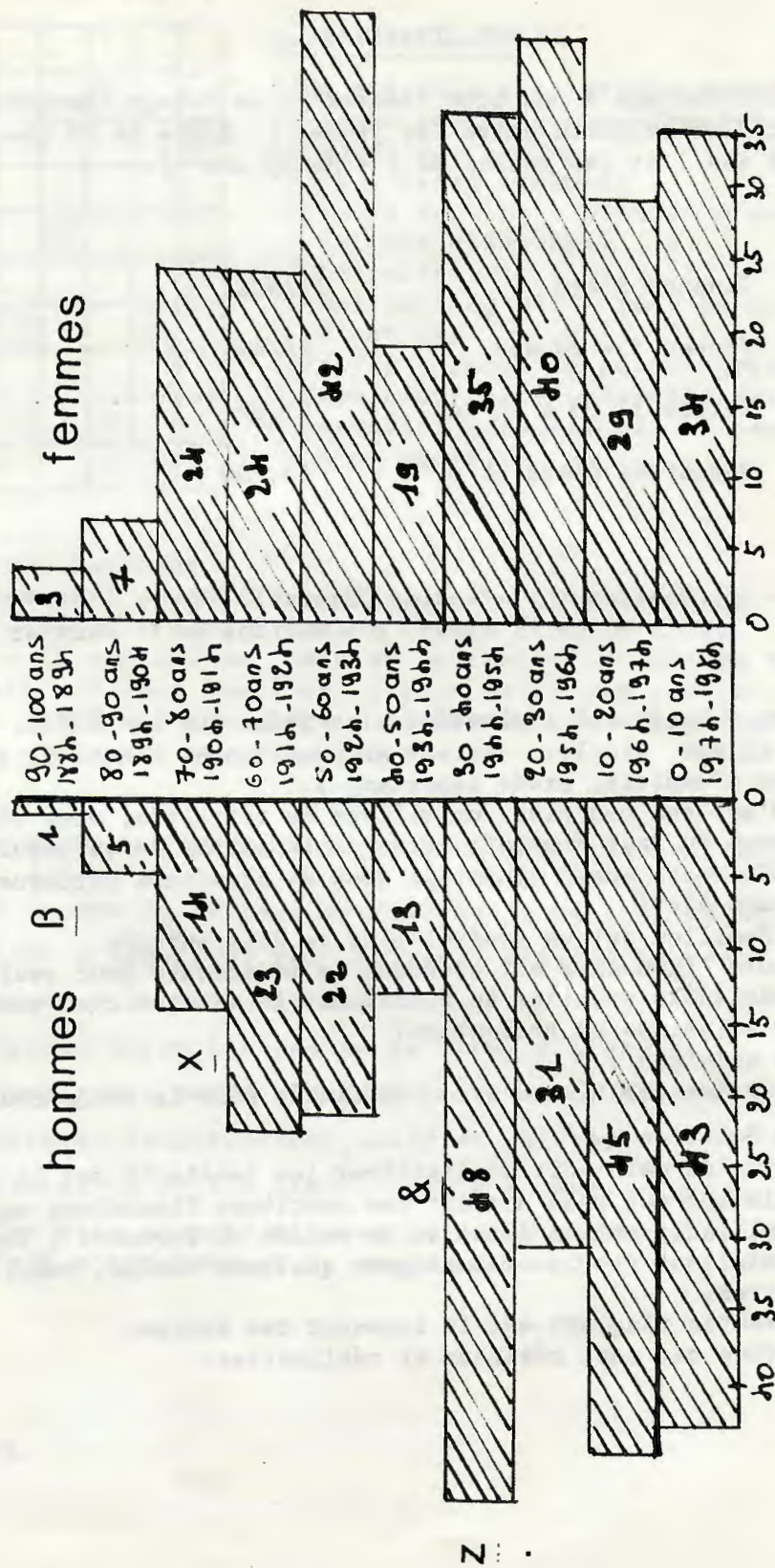
.../

# FOREST

pyramide

des

âges



arrêtée le 24 octobre 1984 :

502 habitants

/...

## 2) SON DYNAMISME .

FOREST retrace à peu près exactement le visage démographique de la FRANCE. Voici les rapports entre les jeunes ( moins de 20 ans ) les actifs ( de 20 à 65 ans ) et les retraités ( + de 65 ans ).

| Classes d'Age        | FRANCE | FOREST  |
|----------------------|--------|---------|
| Jeunes : - 20 ans    | 29,4%  | 30,07%  |
| Actifs : 20 à 65 ans | 57,6%  | 57,56%  |
| Retraités 65ans et + | 13, 0% | 12,47 % |

Sources : Fichier Communal.  
INSEE estimations au 1 Janvier 1984.

Notre Village est légèrement plus jeune que la FRANCE. Ce n'est donc pas un village vieilli, surtout si nous tenons compte de son caractère rural ( peu d'emplois, exode important ).

Ce n'est pas non plus un village de retraités, nous sommes légèrement en dessous du Taux Français. Plus de la moitié de sa population est active. FOREST reste assez dynamique dans sa structure parceque le taux de natalité demeure élevé.

Les Familles ont en général plus de deux enfants.

L'école communale est composée de 64 enfants pour seulement 40 Familles.

Le véritable problème de FOREST est de maintenir sa population.

Deux solutions se présentent:

1ère solution :

Offrir des emplois. C'est difficile dans la conjoncture économique actuelle

2ème Solution :

Essayer de maintenir ou d'attirer les habitants par la construction de maisons ( solution qui pose souvent des problèmes financiers aujourd'hui ).

Le palliatif est la location de maison ou logement à des personnes qui s'installent provisoirement pour quelques années, remplacées par la suite par d'autres.

Un exemple flagrant est le logement des écoles.

D'autres cas sont réalisés et réalisables.

J. PRUVOT

A B C D E F G H I J K

|    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 3  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 5  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 6  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 7  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 8  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 9  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 10 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

#### Horizontalement :

- 1) En été, elle est parfois forte.
- 2) Oiseau rapace diurne - Premier chiffre
- 3) Mequerie - Aviron.
- 4) Ile - Garda indûment .
- 5) Mesure agraire - Etendue d'eau salée.  
Matière visqueuse.
- 6) Détruite .
- 7) Batiment de mer - Tout ce qui brille  
n'est pas.
- 8) Prière - Formé de petits grains.
- 9) Séparé du reste - Voyelle doublée.
- 10) Sensation produite par le contact  
d'un objet.

#### Verticalement :

- A) Espace de terre - Familier .
- B) Guetter. C) Possessif - Inutile . D) Disposé à quelque chose -  
Bord de l'eau . E) Notre mère à tous - Petite étendue d'eau.
- F) Participe gai - Il est souvent loin de la réalité - Note de musique.
- G) Donnera de l'air . H) Peur que l'on éprouve devant le public.  
Jeune cochon . I) Femme acariâtre ; J) Petite rue - Négation
- K) Dans - Article - Préparé par la cuisson .

RECETTE : PAIN DE THON ( ou SAUMON , il n'en sera que meilleur)

Ingrédients : 4 pommes de terre, 2 œufs, 1 boîte de thon au naturel  
(160 g égouttés), sel , poivre, 1 noix de beurre.

Décor : tomates, citron, poivrons.

Recette : Faites cuire les pommes de terre à l'eau et  
durcir les œufs . Ecrasez les avec le beurre et le thon.  
Malaxez soigneusement, salez et poivrez.  
Moulez la veille dans un moule à cake.  
Une fois démoulé, décorez le selon votre goût.  
Peut s'accompagner de mayonnaise.

## RENSEIGNEMENT PRATIQUE :

### - LE PERMIS DE CONSTRUIRE -

---

La demande de permis de construire est obligatoire si vous envisagez :

- La construction d'une habitation neuve.
  - La construction d'une dépendance : hangar, garage, remise, ...
  - L'agrandissement de votre maison : pièce supplémentaire .
  - Des travaux tels que le percement d'une fenêtre ou d'une porte extérieure .
  - La pose de " Vélux ".
  - La rénovation et travaux en façade ( permis simplifié ).
  - Et, en général, les travaux de gros-oeuvre.
- 

La demande établie en quatre exemplaires doit être déposée en Mairie environ 2 mois avant la date du début des travaux.

Chaque exemplaire comprend :

- 1 formulaire spécial disponible à la Mairie,
  - 1 plan de masse,
  - 1 plan de situation ,
- et les plans de la future construction.
- 

Si la Commune dispose d'un Plan d'Occupation des Sols ( P.O.S.), c'est le Maire qui délivre le permis au nom du Préfet.

Notre Commune n'est pas pourvue d' un P.O.S.

Le demandeur dépose son dossier au Secrétariat de la Mairie qui attribue un numéro.

Puis les documents sont transmis à la Direction Départementale de l'Équipement, Boulevard Jeanne d'Arc à Le Quesnoy.

Ce sont donc les fonctionnaires de l'équipement qui instruisent la demande : vérification sur le terrain, enquête, modification, ...

Et, enfin c'est le Préfet qui accorde ou refuse le permis de construire.

En conclusion, dans une Commune comme FOREST non pourvue d'un P.O.S., la Mairie ne fait que transmettre. Elle n'a pas le pouvoir de décision.

---

## HISTOIRE DE FOREST ( suite)

Dans les sociétés organisées, à toutes les époques et sous tous les régimes, les citoyens ont été appelés à faire face aux dépenses publiques, à l'aide de certaines redevances déterminées par les lois ou par les usages.

Aussi à l'origine même du Village de FOREST, la charte de fondation mentionne-t-elle les dîmes, les rentes de chapons, les droits de tonlieu, d'afforage, etc....

On peut diviser les impositions anciennes en cinq catégories:

- 1/ Celles qui étaient dues par moitié au Comte de Hainaut et à l'Abbaye ST Denis.
- 2/ Celles dues au seul Comte de Hainaut en raison de son domaine personnel sur le Village de Forest.
- 3/ Celles qui étaient communes aux Villes et Villages du Hainaut, avant et après la réunion à la FRANCE.
- 4/ Celles qui étaient particulières au Village de FOREST.
- 5/ Le droit de dîme.

### I. Celles qui étaient dues par moitié au Comte du Hainaut et à l'Abbaye St Denis.

Elles étaient appelées rentes de chapons et deniers, et reposaient sur le moulin et le four banaux.

Il existe peu de renseignements sur les redevances que les habitants payaient pour moudre leur blé et cuire le pain.

Toutefois en ce qui concerne les frais de mouture, un acte dit " acte d'arrentement " en a marqué l'importance vers 1590.

Tous les manants et habitants de FOREST sont obligés de conduire au moulin banal les grains qu'ils veulent faire moudre, à l'exclusion des autres moulins situés dans le voisinage.

Ils paieront pour droit de mouture, le dix-huitième pas d'avantage ( soit 5,55%).

[le taux de T.V.A. est aujourd'hui de 5,5 % pour les produits alimentaires ].

Il y avait de nombreux autres droits seigneuriaux qui disparurent car leur produit effectif était souvent insignifiant.

### II. Impositions dues au seul Comte de Hainaut.

### III. Impositions Communes aux Villes et Villages de Hainaut avant et après la réunion à la FRANCE.

.../

/....

- 1) Le Vingtième : Basé sur une " juste déclaration " des revenus de tous les biens. Cette imposition fut loin de correspondre à 5% du revenu effectif, car par l'effet d'une inspiration naturelle ( cela n'a pas changé aujourd'hui ) les particuliers, comme les communes accusèrent généralement un revenu inférieur au revenu réel.
- 2) Les cheminées et feux furent rassemblés avec le vingtième vers 1767.
- 3) Le Dixième fut un nouvel impôt lancé par VAUBAN.
- 4) Le Vingtième nouveau :  
En 1749, le dixième fut aboli et on le remplaça par un nouveau vingtième.  
L'on décide que le premier vingtième serait maintenu jusqu'à ce qu'une diminution sensible des dettes de l'Etat permit de le supprimer, ce qui n'arriva jamais.
- 5) La capitation :  
la répartition se faisait au " marc la livre " de ce que chaque habitant payait de contributions.  
Elle pesait sur chaque tête en raison de la fortune de chacun (premier impôt sur le Capital ).
- 6) Le droit des courtiers :  
jaugeurs, inspecteurs aux boucheries et aux boissons ( aujourd'hui agents des contributions ).
- 7) Le contrôle :  
c'était un droit correspondant assez bien à notre droit d'enregistrement.
- 8) La maréchaussée ( aujourd'hui Gendarmerie ) :  
Forest devait payer les gages des officiers et archers de la maréchaussée.
- 9) La milice :  
Le service et les prestations militaires faisaient partie du droit exigible par le souverain.  
Chaque paroisse fut d'abord obligée de fournir par l'élection un ou plusieurs hommes qu'elle équipait et armait à ses frais.  
Mais ce mode de recrutement fut bientôt abandonné. Le tirage au sort fut substitué à l'élection quelques temps après.  
L'imposition à laquelle donnèrent lieu les dépenses pour le recrutement et l'entretien de la milice fut déterminée annuellement par un arrêt du Conseil et répartie dans chaque communauté.
- 10) Les corvées :  
" la franche ville de FOREST " en vertu de sa charte de fondation, était exempte des corvées seigneuriales.  
Elle n'était sujette qu'aux corvées qui se rapportaient à l'intérêt même de la communauté, telle que l'entretien des chemins.

.../

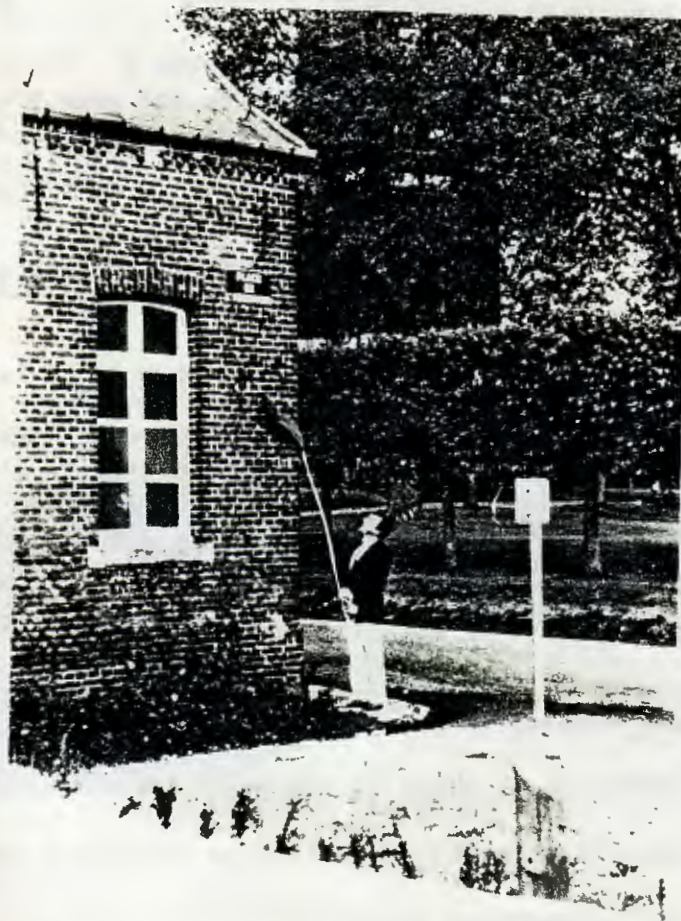
/...

IV. Impositions particulières au Village de FOREST:

Sa situation à la frontière de FRANCE fut, pour le village, l'occasion d'une charge spéciale et très onéreuse, celle du guet pendant les guerres des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

V. La dîme:

C'était un impôt en nature prélevé, pour les besoins du culte, sur les produits du sol ou de l'industrie agricole; elle s'élevait ordinairement au dixième de la production ou des revenus, de là son nom de " décime ", " de dîme " .



LE COIN POUR RIRE .

Dialogues " BELGE " :

- Moi, pour me rendre à mon travail, je cours chaque matin derrière un autobus et j'économise 2 francs.

- Eh bien moi, je cours derrière un taxi et j'économise chaque jour 20 francs.

-----

- Oh ! le Belge, tu viens jouer au football avec nous ?

- Oui !

- Tu vas jouer " avant " .

- Si ça vous fait rien, j'aimerais mieux jouer en même temps que vous.

-----

C'est atroce, Docteur, je tremble sans arrêt !

-Tiens ! pas étonnant ! avec ce que vous buvez!...

- Oh ! vous savez, Docteur, avec ce que je renverse!...

xxxxxxxxxxxx

QUELQUES EXTRAITS DE LETTRES ENVOYÉES A LA SECURITE SOCIALE .

- Quand mon petit a eu 5 ans, la Caisse m'en a coupé la moitié !

- Voici 8 jours que je suis couché avec un Docteur près de moi; j'essaierais bien un autre, mais mes possibilités m'en empêchent !

- J'espère que vous aurez pitié d'un pauvre homme qui a sept enfants à manger plus sa femme et sa belle-mère!

- On a coupé la bourse de mon fils, il ne va plus en classe !

- Certificat médical pour mon enfant que je mets dans ma lettre pour arranger mon dossier !

- Faites un effort, mon enfant va naître !

- Je suis obligé de travailler un terrain inculte à l'âge de 73 ans !

- Jusqu'au 20, la quinzaine c'est long !

- Je suis resté malade à cheval sur deux mois !

- Je possède quelques pieds de vigne que mon fils fait marcher !